

Hervé Morin, premier Président du Actions immédiates



Le 4 janvier dernier, lors de la séance d'installation du Conseil Régional de Normandie, l'amphithéâtre accueillait les 102 nouveaux conseillers ainsi qu'un grand nombre d'invités. A noter la présence de Bruno Le Maire, ancien ministre et député de l'Eure et de Pascal Martin, nouveau Président du Conseil Général de Seine Maritime.

Ordre du jour chargé puisqu'il s'agissait d'élire le nouveau Président et de procéder à la composition de la nouvelle commission permanente (Vice-Présidences et membres). À l'appel des candidatures à la Présidence de la Région, seule, celle d'Hervé Morin fut livrée au Président de séance.

Long passage dans l'isolement des 102 nouveaux élus, qui, après un dépouillement à voix haute, fit apparaître majoritairement Hervé Morin comme le premier Président de Normandie. Applaudissements massifs y compris de la nouvelle opposition « fair-play ».

Le tout nouveau Président s'installa aussitôt dans son nouveau fauteuil et prononça son discours introductif devant l'Assemblée. Ton volontaire et conquérant fixant immédiatement les grandes mesures pour les six prochaines années.

Hervé Morin – extraits de son discours d'installation : « Tout d'abord merci pour votre confiance. C'est un immense honneur pour moi de devenir le premier Président de la Normandie réunifiée. C'est aussi pour moi un immense moment d'émotion qui me renvoie à mes racines, qui me renvoie à ma première élection comme conseiller municipal de mon village natal, Epaignes. Cela me renvoie aussi bien entendu à ce combat pour la réunification de la Normandie au lendemain de ma première victoire aux élections législatives.

Je l'avoue, je n'y croyais plus, désespéré par des oppositions de tout bord à cette évidence. Finalement, dans cette réforme territoriale baroque, confuse et inachevée, il y aura eu pour nous, Normands, une bonne nouvelle celle de la réunification d'une région qui n'aurait jamais dû être divisée. C'est pourquoi je prends cette responsabilité avec beaucoup d'humilité bien entendu, mais aussi d'enthousiasme, et avec une détermination

totale pour réussir cette réunification. Nous vivons un moment historique. Chacune et chacun d'entre nous ici dans cet hémicycle, qu'importe notre appartenance partisane, qu'importe notre idéologie, participe à l'écriture d'une nouvelle page de l'Histoire de la Normandie. Nous n'avons pas le droit à l'erreur car la réunification normande est une chance formidable pour notre région. Elle corrige soixante ans d'une anomalie administrative qui faisait insulte au bon sens et à l'Histoire.

Je demeure convaincu que si nos principaux indicateurs sont mauvais ou médiocres, c'est bien entendu pour des raisons qui dépassent largement le champ régional, liées à l'affaiblissement de la compétitivité de la France ; c'est bien entendu la résultante d'une région très industrialisée et avec une spécialisation forte dans des secteurs traditionnels et qui donc a été plus frappée que d'autres par les grandes mutations qui sont en cours depuis le début des années 80.

Mais c'est aussi parce que notre séparation nous a conduit à un sous-investissement chronique, ne nous a pas permis de pouvoir peser suffisamment dans les grands choix stratégiques nationaux et dans la compétition exacerbée qui existe entre les territoires...

C'est pourquoi je rappelle que conformément à nos engagements électoraux, toute l'action économique de la région sera mise en œuvre à partir d'une agence nouvelle dont les statuts sont quasiment finalisés. Elle sera en service avant la fin du mois de juin. Elle regroupera toutes les structures en charge du soutien à l'entreprise. J'ai d'ores et déjà indiqué aux responsables de la MIRIADÉ et de SEINARI que leurs compétences seront intégrées au sein de l'agence, et que leur rôle après leur fusion sera de se consacrer à une fonction très particulière qu'est l'incubation.

Dotée de 100 millions d'euros dans un premier temps, l'agence, au-delà des mécanismes traditionnels de soutien à l'économie, sera fonds d'amorçage, fonds d'investissements, fonds de retour. Elle s'adressera à toutes les entreprises, petites ou grandes, et à tous les secteurs des plus traditionnels aux plus récents. Et elle soutiendra les efforts à l'export, des PME et des ETI normandes... »

Puis, Hervé Morin, avec détermination, a aussi partagé ses intentions de lancer dès le 11 janvier le début des travaux autour des grandes filières stratégiques de la Normandie portant sur la recherche et l'innovation, l'investissement, la formation et l'exportation.

> Sur la formation, lancement le 14 janvier d'un grand Grenelle de l'apprentissage novateur et ambitieux pour qu'à l'issue de son mandat le nombre d'apprentis ait augmenté d'au moins 50%.

> D'engager un dialogue avec les universités et les écoles de Normandie pour proposer un plan d'investissement et un plan en faveur de la recherche et de l'innovation.

> De faire évoluer les régimes de bourses afin que les étudiants puissent être aidés dans le cadre de leurs obligations de mobilité internationale.

> D'affirmer que la Région doit réduire son train de vie pour investir davantage.

> De confier la présidence de la commission des finances de la Région à un élu de l'opposition régionale issu de la liste arrivée en 2^{ème} position.

> D'engager des discussions exigeantes et fermes avec la direction de la SNCF pour que leur dette à l'égard de la Normandie commence à être remboursée.

> La priorité c'est un Etat qui investit dans du matériel roulant neuf, dans des infrastructures modernisées, et bien sûr à moyen terme, dans la ligne nouvelle Paris-Normandie.

> Accorder plus aux territoires qui ont aujourd'hui le moins de ressources.

Et de conclure : « Mais je voudrais conclure en évoquant une nouvelle fois l'atout considérable que représente la réunification de la Normandie pour la renaissance de l'identité normande, facteur de développement de notre région. Nous appuyer sur notre culture, notre patrimoine, notre histoire, sur nos atouts d'aujourd'hui et de demain, pour être fier d'être Normand. Bâti la marque Normandie.

Tout cela sera le rôle d'une agence de l'attractivité basée au Havre, petite équipe de mission chargée de proposer des politiques, des initiatives, des événements qui favoriseront l'attractivité de notre territoire. »

Composition de la Commission Permanente Lundi 4 janvier 2016.

PRÉSIDENT : Hervé Morin

LES VICE-PRÉSIDENTS :

Sophie Gauguain, 1^{ère} Vice-Présidente
David Marguerite, 2^{ème} Vice-Président
Françoise Guégot, 3^{ème} Vice-Présidente
Rodolphe Thomas, 4^{ème} Vice-Président
Marie-Agnès Poussier-Winsback, 5^{ème} Vice-Présidente
Bertrand Deniaud, 6^{ème} Vice-Président
Anne-Marie Cousin, 7^{ème} Vice-Présidente
Guy Lefrand, 8^{ème} Vice-Président
Marie-Françoise Guguin, 9^{ème} Vice-Présidente
Jean-Baptiste Gastinne, 10^{ème} Vice-Président
Clotilde Eudier, 11^{ème} Vice-Présidente
Hubert Dejean de la Batie, 12^{ème} Vice-Président
Emmanuelle Dormoy, 13^{ème} Vice-Présidente
François-Xavier Priolaud, 14^{ème} Vice-Président
Claire Rousseau, 15^{ème} Vice-Présidente

LES MEMBRES :

Hervé Maurey
Florence Mazier
Nicolas Mayer-Rosignol
Hélène Mialon-Burgat
Sébastien Jumel
Mélanie Mammeri
Claude Taleb
Claudie Launoy
Laurent Beauvais
Céline Brulin
Franck Guéguénat
Timothée Houssin
Marie-Françoise Kurdziel
Jacques Gaillard
Françoise Duchaussoy
Jean-Jacques Noël
Isabelle Gilbert
Guillaume Penelle

F. de Prémère

Conseil Régional de Normandie pour l'emploi...!

Hervé Morin annonce une politique régionale stratégique et volontariste pour accompagner le développement des filières économiques locales.

A peine élu, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, s'est rendu au siège du groupe Dedienne Multiplasturg, situé à Saint-Aubin-sur-Gaillon, dans l'Eure. A l'issue de cette visite, Hervé Morin a rencontré l'ensemble des représentants des filières stratégiques normandes et des pôles de compétitivité de la région à La Chapelle-Réanville. Objectif : échanger sur les grandes orientations stratégiques en matière de développement économique et sur les modalités du soutien de la Région.

Cette rencontre marque le lancement des travaux engagés par la Région Normandie avec les grandes filières stratégiques afin de favoriser l'accélération de leur développement. Il s'agit d'adapter les outils de l'action publique au service de l'économie régionale et de bâtir un programme pluriannuel portant sur la recherche, l'innovation, l'investissement, la formation et l'exportation. Des contrats d'objectifs seront signés pour une durée de trois ans avec chacune des filières stratégiques normandes. A l'issue de cette période, un bilan sera effectué permettant de définir le renouvellement possible du soutien financier de la Région.

A l'occasion de cette rencontre, Hervé Morin a rappelé sa volonté de faire du développement économique l'une des priorités de la Région Normandie. L'action économique de la Région sera mise en œuvre à partir d'une nouvelle agence de l'économie normande qui regroupera l'ensemble des structures en charge du soutien à l'entreprise.

« La meilleure des politiques sociales est celle qui favorise l'emploi. La Région doit accompagner le développement des entreprises car c'est ainsi que nous créerons des emplois pour les Normands. C'est pourquoi la Région soutiendra l'investissement, l'innovation et l'exportation pour les TPE, les PME et les ETI grâce à une agence de développement, dotée d'un capital de 100 millions d'euros, qui pourra intervenir en fonds propres.

Grâce à des dispositifs simples, souples et pragmatiques, cette agence de développement aidera à améliorer la performance des entreprises, la compétitivité, la productivité, l'innovation, la montée en gamme, le développement à l'export afin de faire émerger des pépites normandes. Cette agence sera le fer de lance du développement de l'économie normande »

a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

La Région favorisera également l'accès des entreprises normandes aux marchés publics en utilisant toutes les possibilités offertes par le droit (clauses de proximité, clauses sociales, environnementales...).

Le soutien de la Région à l'économie normande passera aussi par :

- Le développement des grandes infrastructures stratégiques et le financement de leurs investissements, en particulier pour les grands ports (Le Havre, Rouen, Cherbourg...) qui ont besoin d'assurer la desserte fret indispensable à leur développement.



- La mise en œuvre d'un plan de relance du secteur du bâtiment, particulièrement touché par la crise, à travers un programme d'éco-habitat et de rénovation énergétique.

- Le développement du secteur touristique pour faire de la Normandie la première destination touristique de France en développant le tourisme qu'il soit d'affaires, industriel, culturel ou mémoriel ou qu'il concerne les séjours verts et nautiques.

Lancement du Grenelle normand de l'apprentissage

Hervé Morin, au CFAI du Havre, le 14 janvier dernier, lance le Grenelle normand de l'apprentissage, en présence d'Edouard Philippe, Député-Maire du Havre, Hugues Malecki, Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) de la région Normandie, Luc Van Ryssel, Président de l'UIMM Normandie et de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, les CFA, les organisations professionnelles, les partenaires de l'orientation, les chambres consulaires et les autorités académiques.

À cette occasion, Hervé Morin a présenté aux

partenaires régionaux de l'apprentissage son objectif pour la Normandie d'augmenter de 50 % le nombre de bénéficiaires de formations en alternance dans les six ans à venir. Le Président de la Région a annoncé la tenue d'une grande consultation des acteurs locaux de l'apprentissage destinée à définir les actes et les outils à mettre en œuvre pour réussir cette ambition.

Le Président de la Région a d'ores et déjà indiqué aux partenaires régionaux de l'apprentissage qu'il souhaitera notamment débattre avec eux des 7 enjeux majeurs suivants.

Les chantiers prioritaires sont :

- Une meilleure information et pédagogie en partenariat avec l'Education Nationale envers les collégiens, les lycéens et leurs familles concernant les métiers, leurs débouchés et les perspectives d'avenir.
- L'adaptation de la carte des Formations pour répondre aux besoins de l'économie normande.

- L'orientation : Préciser les textes relatifs à l'orientation et intégrer la démarche du Grenelle dans les compétences de la Région, notamment à travers le Service Public Régional d'Orientation, structure dans laquelle la Région coordonne depuis début 2015 tous les services d'orientation pour les demandeurs d'emploi, les actifs et les décrocheurs.

- La relation aux entreprises : en apportant une aide financière de 5 000 euros aux employeurs d'apprentis (cette aide s'adressera tout particulièrement aux apprentis en bac professionnel et particulièrement aux plus de 18 ans) et en développant la formation des maîtres d'apprentissage.

- Le soutien aux apprentis : en veillant à l'amélioration de la vie des apprentis au quotidien (accès aux internats, aides au logement et à la restauration).

- Une meilleure communication pour changer la représentation sociale des familles et des jeunes vis-à-vis de l'apprentissage.

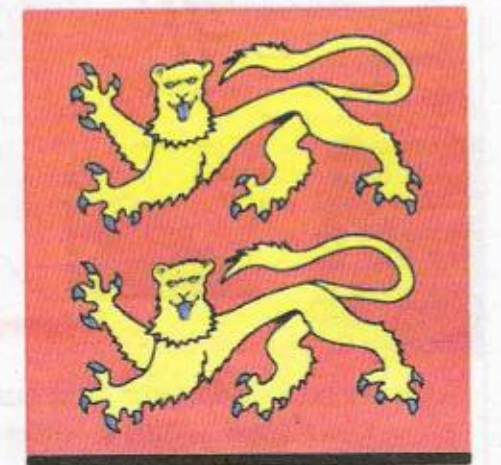
- Une attention particulière en lien permanent avec l'Etat envers les publics décrocheurs et les jeunes éloignés de l'emploi.

Sources Région Normandie



À ce jour, la Normandie compte 22 275 apprentis soit - 9,5 % en 4 ans, baisse due à l'effet conjugué de la crise économique, de la baisse démographique et de la réforme de la voie professionnelle de 2009.

« Dans une Normandie pleine de talents, les jeunes ont toute leur place. 25 % des Normands ont moins de 25 ans. Donnons-leur les moyens d'accéder à l'emploi. L'apprentissage est l'une des voies possibles. Nous savons que les jeunes qui en



RÉGION NORMANDIE